

QUID DES PARKINGS SECURISES EN FRANCE ?



Jérôme SANNIER, Associé chez CDC

POSTULAT DE DEPART :

Il existe des parkings sécurisés sur le territoire français : Où se trouvent-ils ? Comment fonctionnent-ils ?

Notre NEWSLETTER N° 12 a pour but de situer ces parkings.

Il convient tout d'abord de préparer la logistique du voyage afin que les chauffeurs puissent les atteindre tout en respectant la réglementation sur les temps de conduite.

Les parkings sécurisés sont nés en France en 2004, sous l'initiative de ASF (Autoroute du Sud de la France), afin que les chauffeurs puissent stationner en toute sécurité leurs semi-remorques et les marchandises qu'elles contiennent.

Aujourd'hui il existe 13 parkings sur le territoire métropolitain.

De gros efforts ont été entrepris : Vidéo-surveillance 24H/24, clôture, projecteur pour éclairer les parkings, gardiens, chiens de garde, alarme anti-intrusion...

En général, la première heure est gratuite, les chauffeurs et les marchandises peuvent donc profiter d'un stationnement en toute sérénité.

LISTE DES PARKINGS SECURISES :

Vous trouverez toutes les informations utiles sur ces parkings en allant sur les sites suivants :

www.trucktape.fr www.sanef.com www.all4trucks.com www.parkplus.fr www.securitpark.fr www.asf.fr
www.polley-transport.com (Parking privé) www.alis-sa.com

Sur chacun de ces sites, vous trouverez le nom du parking, sa situation géographique, le nombre de place, les services disponibles et les tarifs pratiqués.

QUID D'UN VOL SUR UN PARKING SECURISE ?

Lorsqu'un vol est commis sur une aire gardiennée et sécurisée, la jurisprudence n'y voit pas une clause libératoire, mais permet simplement d'éviter la FAUTE INEXCUSABLE.

Le territoire s'équipe peu à peu de parkings sécurisés, mais il y a encore trop de marchandises sensibles qui séjournent dans des lieux non adaptés, sans avoir conscience de la mise en danger du fret.

Le transport de marchandise sensibles doit donc être préparé par le transporteur, de concert avec le donneur d'ordre.

M. Jérôme SANNIER

**Avec nos remerciements pour le concours de
M. Philippe NORMAND, Expert Transports & Facultés,
pour la rédaction de cette Newsletter.**